



30 juillet 2025

(25-4935) Page: 1/383

Comité de l'accès aux marchés

RECTIFICATION ET MODIFICATION DES LISTES

LISTE III - BRÉSIL

Communication du Secrétariat1

Conformément au paragraphe 18 de la Procédure pour l'introduction des modifications du SH2007 dans les listes de concessions au moyen de la base de données LTC², les modifications ci-jointes de la Liste III – Brésil³ sont distribuées en application de la décision du 26 mars 1980.⁴ Le document ci-joint a été établi par le Secrétariat et correspond à la teneur du fichier électronique SH2007, qui a été approuvé à la session d'examen multilatéral tenue le 19 juin 2025.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de trois mois à compter de la date du présent document, les rectifications et modifications de la Liste III – Brésil seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Décision du 15 décembre 2006, WT/L/673.

³ En espagnol seulement.

⁴ Décision du 26 mars 1980 relative aux procédures de modification et de rectification des listes de concessions tarifaires, GATT IBDD, S27/26.

Pages 3 à 383 Offset (fichiers pdf, Microsoft Access et Excel joints; version imprimée disponible sur demande)